

Dreux : la proximité de Paris, un atout capital

publié le 29 mai 2009

Les quatrième Assises des villes moyennes et intercommunalités, organisées les 4 et 5 juin à Châlons-en-Champagne par la **Fédération des maires des villes moyennes (FMVM)**, vont permettre aux maires de ces villes de 20.000 à 100.000 habitants de débattre des réformes en cours et d'échanger autour des solutions innovantes qu'ils déploient pour faire face à la crise. Quelles sont, dans ce contexte difficile, les stratégies mises en œuvre par les villes moyennes et leurs agglomérations pour accroître leur dynamisme et leur attractivité ? Localtis a recueilli, en partenariat avec la **FMVM**, les témoignages de quelques-uns de ces élus de terrain. Aujourd'hui, Gérard Hamel, député-maire de Dreux (32.500 habitants) et président de la communauté d'agglomération du Drouais (55.500 habitants), explique comment sa ville, qui a connu plusieurs restructurations industrielles, gère ses mutations et essaie de valoriser au mieux sa proximité de la région parisienne pour attirer de nouvelles activités.

Localtis - Quelles sont les conséquences de la crise dans votre ville et quelles mesures proposez-vous aux entreprises en difficulté sur votre territoire ?

Gérard Hamel - La crise n'a pas de répercussions immédiates. Je dirais même au contraire, dans la mesure où le plan de relance nous permet, notamment avec la récupération d'un an de TVA, d'avancer certains investissements sans nous endetter de manière plus importante. Ceci étant, nous sommes vigilants et prudents, notamment en ce qui concerne les retours de taxe professionnelle puisque des entreprises sont touchées. Philips a considérablement réduit son activité de fabrication de téléviseur sur Dreux et supprimé 270 emplois. Dans le même temps, un équipementier automobile a fermé son site suite à son rachat par un groupe étranger et supprimé 340 emplois. Dans l'immédiat, je demande aux entreprises en difficulté d'établir le dialogue avec les collectivités locales. Nous pouvons leur faire connaître les mesures spécifiques mises en place au niveau national. Pour les entreprises qui ferment, nous venons par exemple de bénéficier du dispositif de contrat de transition professionnelle qui permet aux salariés de garder l'intégralité de leur salaire à 100% et d'accéder à un parcours de formation.

Évaluation du site

Localtis émane de la Caisse des Dépôts et relaie l'information et la communication des collectivités locales principalement, mais aussi d'autres institutions, élus, etc.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 43

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

La région nous aide aussi beaucoup en termes de formation pour adapter la main d'œuvre qui travaillait auparavant chez les équipementiers automobiles.

Avez-vous renforcé les aides sociales de la ville en faveur des personnes en difficulté ?

Nous n'avons pas créé de nouveaux dispositifs mais davantage de personnes y ont recours. Nous avons depuis dix ans un fonds énergie qui permet sous forme de subventions d'aider les gens qui ne peuvent plus payer leur chauffage, leur électricité, leur gaz. Il est évidemment plus sollicité actuellement. Nous demandons aux organismes HLM dès qu'un locataire est en difficulté de négocier avec lui des étalements de paiement s'il a plusieurs mois de retards de loyer. Nous mettons les personnes en contact avec les services sociaux et on essaie de trouver des solutions provisoires adaptées.

Quelles sont les priorités de votre budget 2009 ?

Il faut être prudent dans notre gestion, notamment sur les frais de fonctionnement. Mais il ne faut surtout pas que les communes aujourd'hui ralentissent leurs investissements. Notre budget 2009 comporte 50% d'investissements de plus que ce qui était prévu. Nous avons des ratios d'endettement raisonnables - notre capacité de remboursement de la dette est de trois ans - et nous pouvons nous permettre d'anticiper certains investissements de façon à aider la reprise et à soutenir l'activité des entreprises qui créent de l'emploi local. Globalement nous avons programmé 11 millions d'euros de travaux pour 2009 et nous allons en réalité investir 17 millions. Sur ce montant, il y a 2 millions d'euros d'anticipation de remboursement de la TVA et 5 millions supplémentaires qui sont des anticipations d'investissements qui étaient prévus sur la durée du mandat. Cela va nous permettre de soutenir l'activité des entreprises qui créent de l'emploi local. Dans ce budget, nous donnons la priorité au logement et aux aménagements et équipements publics correspondants (écoles, crèches, haltes-garderies). Dreux se situe à moins d'une heure de Paris. C'est une ville très attractive, avec une qualité de vie et des coûts plus bas qu'en région parisienne et la demande en logements y est très forte - nous avons enregistré 1000 habitants supplémentaires ces trois dernières années. Grâce à cet apport de population, nous avons une hausse constante chaque année des recettes liées au foncier et à la taxe d'habitation. Étant donné le pouvoir d'achat des ménages, il n'est pas question d'augmenter les impôts. Pour nous le fait d'être une ville moyenne à proximité de Paris ne présente que des atouts qu'il faut savoir exploiter et renforcer en offrant aux habitants les services et les équipements dont ils ont besoin, qu'il s'agisse de commerces, d'équipements sportifs, culturels, de loisirs, etc. Il faut que la ville prenne sa part de risque en investissant dans ces domaines pour faire venir des habitants et surtout des entreprises pour l'emploi.

Quels sont les principaux projets que vous prévoyez de réaliser au cours de votre actuelle mandature ?

L'une de nos priorités est l'aménagement du cœur de ville qui est en même temps le cœur de l'agglomération, avec des équipements commerciaux de centre-ville - plus de 10.000 m² de surfaces commerciales vont être construites. Nous avons aussi un projet de quartier d'affaires autour de la gare. 3.500 personnes prennent le train chaque matin pour aller travailler à Paris et nous souhaitons créer une activité tertiaire autour de la gare avec des capacités de stationnement, l'installation de bureaux via des investisseurs extérieurs. Autrement, nous avons un grand projet de rénovation urbaine d'un coût de 200 millions d'euros qui s'achèvera en 2013 et qui touche quatre quartiers de la ville, soit 7.000 habitants sur 35.000. Il prévoit de la démolition-reconstruction, de la réhabilitation, la résidentialisation de certains immeubles, le tout avec reconstruction de un pour un (un logement reconstruit pour un logement démolé, comme l'exige l'Anru). Nous faisons un effort particulier en faveur de l'accession à la propriété. En accession sociale à la propriété, nous avons une centaine d'accédants par an et nous produisons actuellement 150 logements par an en accession pour des personnes qui choisissent de s'installer à Dreux tout en continuant à travailler en région parisienne. Nous avons également en permanence des projets d'aménagement de zones d'activité. Nous sommes en train d'aménager une ancienne zone industrielle de 24 hectares pour y réaliser des pépinières et des villas d'entreprises prêtes à être occupées. Nous avons aussi acheté le site de l'ancienne usine Philips pour y réaliser un parc d'entreprises sur 15 hectares. La culture étant aussi l'un des éléments d'attractivité du territoire, nous avons des projets culturels comme réhabiliter et agrandir un théâtre.

Comment s'effectue la répartition des compétences avec le niveau intercommunal ?

La communauté d'agglomération a deux grandes missions. D'une part, les services publics au travers des transports, du ramassage et du traitement des ordures ménagères, de l'eau et de l'assainissement et, d'autre part, l'économie et l'emploi comme compétence dynamique. La diminution prévisible de la taxe professionnelle pour les deux prochaines années n'a pas d'incidence directe sur les finances communales. Cependant, elle en a sur l'intercommunalité. En tant que président de la communauté d'agglomération, je ne prends pas de risques et les investissements que nous faisons sont uniquement pour favoriser l'installation d'entreprises et ont une finalité productive pour la collectivité. Quand nous faisons de l'aménagement de zones industrielles ou de bâtiments, cela ne génère que des recettes pour la collectivité (taxe professionnelle, foncier).

Comment jugez-vous les projets de réforme en cours des collectivités territoriales ?

Il faut remettre à plat les différentes strates politiques et administratives qui sont trop nombreuses et coûtent trop cher. De la commune à l'Etat, les coûts de fonctionnement sont trop élevés et tout le monde s'occupe de tout. Je ne suis pas favorable aux compétences générales et je pense au contraire qu'il faut préciser les compétences de chaque collectivité, y compris celles de la commune, et arrêter de faire tout financer à tout le monde. Nous devons simplifier notre organisation institutionnelle pour qu'elle soit plus lisible et moins coûteuse en

précisant à chacun qui fera quoi et avec quels moyens, quels impôts. Il faut que l'on sache, au moment où nous avons des projets, où aller chercher le bon interlocuteur qui a les moyens correspondants à disposition.

Propos recueillis par Anne Lenormand